



Vie privée utilisée dans l'entreprise urgent svp

Par rayers, le 21/03/2008 à 14:31

Bonjour,
je travaille dans le même service que mon mari mais nous ne parlons jamais comme mari et femme dans l'entreprise.
Nous envisageons de divorcer.

La responsable du service voulait mettre en mobilité mon mari car elle n'a plus besoin de lui mais elle ne savait pas comment avoir le courage de le lui dire. A la cantine, elle m'a demandé des nouvelles du divorce dont j'ai eu le malheur de lui parler et ensuite, elle a dit à mon mari qu'elle le met en mobilité pour me "protéger" du fait du divorce.

Elle m'a donc utilisée.

Par la suite, mon mari est tombé malade (sans rapport avec l'affaire) et est décédé et la responsable du service a fait venir la DRH à son enterrement, ce qui a choqué tout le monde. (la DRH n'est pas au courant de la raison que la responsable du service a invoqué devant mon mari).

J'ai deux témoins dans l'entreprise.

J'estime avoir subi un préjudice morale ainsi que mon mari et mes enfants parce que cela a entraîné beaucoup de disputes.

J'aimerais savoir ce que je peux faire vis à vis de la DRH, mais je ne veux pas perdre mon emploi.

Merci d'avance pour votre réponse.